



<http://www.peypin.fr>

PEIP' INFOS

Numéro 5
Juin 2009

Le mot du maire

A écouter certains il existe toujours une solution (facile) à toute difficulté ; nous les appellerons les « yaka-faucon ».

Nous les croisons régulièrement ; ils ont commenté sur tout, solution à tout.

Nous les entendons souvent sans jamais les voir à l'œuvre.

Et puis il y a ceux qui franchissent le pas, se regroupent et s'investissent ensemble sur un objectif.

A ce titre je voudrais féliciter, une fois encore, les responsables associatifs, les membres du comité des fêtes et plus globalement l'ensemble des acteurs de notre collectivité.

Parmi eux figurent notamment les commerçants, artisans et adhérents de la « Dynamique peypinoise ».

Cette union commerçante, récemment créée, regroupe une grande partie des acteurs économiques de notre commune dans un objectif de promotion de leur activité.

Je vois dans cette initiative un double intérêt : la définition d'une stratégie de promotion de notre commune et une capacité collective sur laquelle la

municipalité s'appuiera pour réfléchir à l'ensemble des questions touchant à l'attractivité et à l'environnement économique de Peypin.

Un mot également sur le « Conseil Municipal des jeunes ».

Composé de 12 membres il illustre la volonté de nos jeunes de se prendre en charge et de participer, de façon citoyenne, à la mise en œuvre de projet d'intérêt général.

Ces jeunes et plus globalement ceux ayant participé à la mise en œuvre de cette assemblée méritent nos félicitations et notre soutien. Ils témoignent du fait que la jeunesse reste la première richesse d'une commune, qu'il nous faut croire en elle plutôt que de la dénigrer.

A l'ensemble de ces acteurs qui ont démontré via ces initiatives leur sens de la responsabilité, je voulais, ici, témoigner du soutien plein et entier de la municipalité.

Bien à vous

Pierre Veyan,
maire.



Echos éco

Nous continuons notre information de décembre dernier. Dans l'ancien bâtiment laissé vide par **Bricomarché**, une nouvelle enseigne **Bazar Land** s'est implantée avec plus de 900 m² de surface de vente, créant environ sept emplois.

Une partie des anciens bâtiments **Brenier** accueille l'enseigne **JouéClub** sur plus de 600 m² de surface de vente avec un concept d'aménagement intérieur novateur. Nous attendons prochainement de nouvelles enseignes dans ce même bâtiment ainsi que l'arrivée d'un magasin dédié aux sports à proximité.

La société **GMI** a obtenu un permis de construire pour une surface de vente de 1100 m² comprenant 10 commerces de 70 m² et un de 320 m².

Cela enrichira les habitants de cette zone de chalandise d'offres complémentaires qui n'étaient pas à ce jour pourvues.

La municipalité travaille à la viabilisation de plus d'un hectare pour faciliter les implantations à venir et avec l'appui d'un groupe de travail, et interviendra prochainement pour une étude complète de l'affichage publicitaire et de la signalétique sur la zone économique.

Plan Local Urbanisme



En séance du Conseil Municipal du 2 avril 2003 il avait été mis en évidence la nécessité de réviser le Plan Local d'Urbanisme suite à la notification par l'État de la suppression des emplacements réservés le long de la route nationale qui avaient été mis en place pour le doublement à 2X2 Voies de la voie, Cette décision a été confirmée par la nouvelle équipe municipale le 23 avril 2008. Le résumé des motivations essentielles sont :

- la suppression des emplacements réservés 1/1 et 1/3 dans la traversée du chef lieu et du hameau des Bons Enfants
- la modification de points de détails sur le règlement pour être en corrélation avec les règlements antérieurs et les constructions existantes
- la poursuite de l'étude d'entrée de ville
- la poursuite du développement maîtrisé de la commune
- le développement de la zone commerciale
- la suppression de la servitude relative aux voies ferrées
- la prise en compte des risques liés à la sécheresse
- l'utilisation des énergies renouvelables
- la rénovation des anciens bâtiments.

Une concertation avec la population est prévue avec principalement l'ouverture d'un registre en mairie sur lequel toutes les observations des administrés peuvent être consignées, la présentation dans le bulletin d'un résumé du projet, la tenue d'une réunion publique et la création d'une commission d'urbanisme.

Vous trouverez ci dessous un résumé du Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la commune de PEIPIN



Le projet communal de Peipin s'articule autour de six points principaux :

- Promouvoir le village ;
- Renforcer le hameau des Bons Enfants ;
- Restructurer la zone d'activités ;
- Adapter les modes de circulation à la composition du territoire ;
- Préserver l'environnement ;
- Maintenir l'agriculture.

Promouvoir le village

Le village de Peipin se compose d'un centre bourg assez dense autour duquel se juxtaposent des îlots pavillonnaires et dispose d'équipements de qualité et d'une structure commerciale de proximité répondant aux besoins essentiels.

Le centre dont les bâtis s'échelonnent en ordre pratiquement continu le long

de la Grand Rue manque d'épaisseur.

Pour conforter le village et le revaloriser, les espaces urbanisables, en proximité immédiate du centre, devront privilégier une implantation organisée avec des constructions implantées en ordre continu et semi continu.

La RD 951 scinde le village en deux espaces disjoints et

rend les jonctions peu sécuritaires.

L'objectif poursuivi est de transformer cette voie au caractère rural en une voirie urbaine plus étroite, pour casser la vitesse, avec trottoirs, aménagements paysagers et traversées sécurisées. A l'extérieur du village centre, l'extension des espaces pavillonnaires pourra se poursuivre.



Peip'Infos, bulletin d'information édité par la commission d'animation au conseil communal. Directeur de la publication : Pierre Veyan. Direction de la rédaction : Stéphanie Zahr. Maquette : Philippe Declerc. Imprimerie Vial Château Arnoux.

Plan Local Urbanisme



Renforcer le hameau des Bons Enfants

Le département n'entend pas donner suite au projet de déviation de la RN 85 (Nouvellement RD4085) et renonce à son emplacement réservé. Une extension contenue de l'urbanisation s'avère donc envisageable dans ce secteur.

La zone industrielle et artisanale des Bons Enfants est actuellement en mutation, une réaffectation apparaît opportune.

Cette urbanisation requière la création d'une voie nouvelle et l'extension de la préexistante.

Restructurer la zone d'activités

L'importance et la qualité de la zone d'activités de Peipin proposant une mixité d'offres commerciales, artisanales et industrielles lui assure un flux de clientèle qui s'étend de Château-Arnoux-Saint-Auban à Sisteron et de St Vincent sur Jabron à Volonne.

Pour renforcer son attractivité la commune veut en améliorer l'accessibilité, repositionner les espaces et l'étendre si nécessaire. Il convient de créer des liens forts de communication par des axes signifiants. Ces derniers doivent relier les espaces entre eux de façon fortement perceptible et conviviale. Quand les espaces disponibles pour les entreprises s'avéreront insuffisants, la commune poursuivra l'extension au nord de la zone d'activités.

Adapter les modes de circulation

La plaine de la Durance privilégie les déplacements motorisés avec une autoroute, une voie ferrée, des voiries départementales, des chemins communaux et ruraux. Tandis que les sentiers pédestres ne parsèment que la montagne de Lure.



La commune veut rompre ce déséquilibre en créant des cheminements ouverts aux piétons, valides et moins valides, cyclistes et cavaliers en plaine. Il conviendra donc d'organiser leurs déplacements en s'appuyant sur des éléments naturels, à valoriser, comme le canal mais aussi le long de la RD 951 et de certaines voies communales.

En outre, la commune veut créer une voie de liaison entre la RD 4085 et le village qui s'appuiera sur la zone commerciale.

La commune maintient les espaces boisés classés sur la colline du château et sur une oliveraie qui constitue des points d'appel paysager. Elle préserve aussi quelques champs de vue sur ces espaces.

Une coupure verte est créée entre les secteurs pavillonnaires et la zone

d'activités pour conserver la lisibilité du site et organiser l'espace. Le canal qui traverse la coupure verte sera valorisé et un sentier y sera adossé pour autoriser des vues de proximité.

Préserver l'environnement

Pour protéger l'environnement et sa richesse naturelle, la commune a choisi de limiter l'urbanisation à trois secteurs :
Le village ;
Le Hameau des Bons Enfants ;
La zone d'activités.



Le grand paysage est marqué par la présence de la Montagne de Lure et par la Durance. L'urbanisation se contient au pied des contreforts de la montagne et à une distance éloignée de la Durance.

Maintenir l'agriculture

La commune entend :
préservé l'agriculture en contenant et limitant l'extension de l'urbanisation ;
réhabiliter des pâturages et estives dans la montagne de Lure.

Le budget 2009



Quelques mots sur le budget primitif 2009 de la commune voté lors du Conseil Municipal du 9 Avril 2009. **Priorité est donnée à la finalisation des actions déjà lancées ceci afin de les inscrire durablement et confortablement dans le temps. Les grandes lignes :**

Sur le budget principal de la commune : Il est la traduction financière de l'action de la commune, tant pour sa gestion au quotidien (fonctionnement), que pour son action d'aménagement et d'équipement (investissement).

Pour la section de fonctionnement

Les dépenses qui y sont répertoriées s'élèvent à près de 1,2 M € et sont liées à toutes les charges courantes nécessaires au fonctionnement des services communaux. Ces dépenses reviennent régulièrement chaque année, par exemple : charges de personnel 280.000€, fournitures administratives et de consommation courante 270.000€, reversement de la fiscalité à la CCMD pour près de 100 000€, des intérêts des emprunts pour 70 000€ et les sommes dégagées pour les travaux d'investissement pour 250 000€. La subvention accordée, au CCAS est de 131.000€

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement celles des produits fiscaux (400.000€) et des subventions de l'Etat (190.000€), en diminution.

Repère :

La participation de la mairie pour les écoles:

- Fournitures 6300€
- Activités pédagogiques 1600€
- Transport 1600€
- Informatique 700€
- Classe rousse 2500€
- Arbre de Noël 760€

Pour le temps méridien et la cantine les frais d'encadrement et de repas s'élèvent à 7,70€ par enfant/jour. Le ticket lui est vendu 3,50€.

Pour la section d'investissement

Les dépenses d'investissement correspondent essentiellement à la réalisation de programmes nécessaires à l'amélioration du patrimoine communal existant ainsi qu'à sa revalorisation.

Dans ce chapitre, et pour exemple, sont inscrits les reliquats de travaux de 2008, à savoir près d'1M € et l'aménagement de nouveaux locaux :

- la réfection de la mairie 100 000€ et des hangars communaux 50 000€

Repère :

Pour les travaux en 2008 et à payer en 2009, notamment :

- Voiries sur la commune 700 000€
- Sécurisation des Bons Enfants 240 000€
- Nouvelle salle pour l'école 70 000€

Entre les recettes et les dépenses d'investissement et de fonctionnement l'équilibre financier est assuré.

Sur le budget CCAS : (Centre Communal d'Action Sociale) :

L'action sociale est une des priorités de la Municipalité de Peipin. Avec un budget de 162 215€, le CCAS dispose des moyens nécessaires à la mise en place de sa politique.

Quelques exemples de son champ d'actions : aides ponctuelles aux familles en difficulté, en direction de l'enfance : ACCE

(anciennement appelé : Centre de Loisirs) avec ouverture de ce dernier une semaine entière (au lieu de 2 jours et demi) pour les vacances de Février ceci afin de palier essentiellement aux problèmes de garde des familles, actions en faveur de la petite enfance : subventions à la crèche 28 000€ et au Ramip 1000€ (relais d'assistant(e)s maternel(le)s itinérant parental)...

Notons également que dans un désir de chiffrage du coût réel de fonctionnement de ses services, la totalité des frais de personnel 90 000€ a été inscrite cette année dans ce budget, (non pratiqué jusqu'à présent). Ce dernier trouve, néanmoins, son équilibre par le biais de subventions (principalement de la commune 131 000€)

Le budget 2009



Sur le Budget Eau et assainissement :

La station d'épuration de Peipin construite depuis plus de trente ans est aujourd'hui obsolète, son remplacement devenait inéluctable.

Pour la section d'exploitation : dépenses prévues: 404 350€ (charges de gestion courante et financières), recettes prévues : vente eau/assainissement: 307 000€, excédent reporté : 87 350€

Pour la section d'investissement :

dépenses prévues: 1 826 000€ (dont essentiellement travaux 1,5 M€), recettes prévues: subventions 30 159€, excédent reporté 65 200€, recours à l'emprunt (1 435 380€) dans l'attente des notifications des subventions pour la station d'épuration. Pour assurer la cohérence financière de ce projet, une légère augmentation du prix a été votée, en effet le m3 d'eau et d'assainissement va

se voir revaloriser de 5 centimes d'€/an

Ceci étant, il faut bien avoir à l'esprit que le prix de l'eau de notre commune demeure à ce jour un des plus bas de notre région.

Repère:

Prix du M3 d'eau assaini :
Bassin Sud Est : 2,79€ TTC
Moyenne 04: 2,39€ TTC
Peipin: 1,52€ TTC

Taux d'imposition 2009		
	Commune	Département
Taxe Habitation	9,35	11,26
Foncier Bâti	21,51	26,07
Foncier non bâti	97,06	59,69

Compte tenu du contexte économique pour l'année 2009 allant vers une rigueur budgétaire, le conseil municipal de Peipin affirme par le biais de ces prévisionnels son désir de bien maîtriser son budget de fonctionnement et ses investissements de manière à inscrire durablement ses projets dans le temps et à ne pas augmenter pour cette année l'imposition des Peipinois.

Infos +



Le Service Enfance Jeunesse organise pendant les vacances scolaires de nombreuses activités en direction des enfants par le biais du centre de loisirs. Ce service qui reflète une réelle volonté de la commune d'offrir à ses habitants un accueil et une prise en charge de l'enfance jeunesse pendant la majorité des périodes extrascolaires représente également un coût de fonctionnement important qui s'élève à 44€/journée et par enfant.

Sur cette somme, la commune fait participer les familles à hauteur de 8,70 € à ce jour (cette participation sera revalorisée à 9€ et ce

dés le prochain centre de loisirs de juillet).

La CAF, reverse quant à elle 10€. Reste alors à la charge de la commune la somme de 25€/journée et par enfant accueilli sur le centre de loisirs.

La cantine de l'école peut accueillir 60 enfants maximum. La mairie se donne le droit de refuser toute inscription lorsque ce nombre est atteint. Nous vous remercions de tenir compte de cet impératif et de votre compréhension en prévoyant à l'avance l'inscription de vos enfants.

Forages Domestiques

Depuis le 1er janvier 2009, tout particulier utilisant un forage ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer son projet en mairie. Pour les ouvrages existants au 31 décembre 2008 : ils doivent être déclarés avant le 31 décembre 2009.

Pour ceux réalisés en 2009, une double déclaration doit être effectuée à la mairie un mois avant le début des travaux, puis une réactualisation un mois au maximum après leur fin.

www.foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr

Le conseil municipal enfant et le conseil municipal jeunes

Le conseil municipal des enfants et celui des jeunes est un véritable lieu d'apprentissage qui permet à des enfants et à des jeunes de construire eux-mêmes des projets citoyens (moyennant un encadrement d'élus et d'un animateur).

Son but premier est de promouvoir l'expression des jeunes de notre commune sur des sujets qui les concernent, tout en leur offrant l'opportunité de devenir de véritables acteurs de la vie de leur village.

Il se compose de 12 membres :

Six écoliers:

CM1
ESCARTEFIGUE Jules,
RAMEAU Thomas,
ZAHR Andréa

CM2

CASANOVA Swein,
GRANOTIER Louis,
MUNOS Robin

Six collégiens:

6^{ème}

CROVA Apollonia ,
FLEGES Alexis

5^{ème}

BOULOGNE Remy

4^{ème}

AYADI Orlane,
CROVA Nelson,
MASSIMELLI Bastien

Pour avoir un sens, ce projet s'inscrit dans du moyen et long terme aussi bien pour la commune que pour ces jeunes conseillers, ainsi leur « Mandat » sera d'une durée deux ans et pourra être reconduit par le biais de nouvelles élections.

Des réunions mensuelles seront prévues le mercredi après-midi (et selon la disponibilité des protagonistes).

Au cours de ces réunions les jeunes conseillers échangeront leurs idées, leurs visions et choisiront ensemble un projet qu'ils auront en charge de réaliser.

De par la mise en œuvre de ce Conseil Municipal des Jeunes et ce Conseil Municipal des Enfants, la mairie de Peipin affirme ici son désir d'inscrire sa jeunesse dans une démarche citoyenne, en prônant le respect des valeurs démocratiques.

Donnez lui une clef et laissez la jeunesse s'ouvrir à son propre horizon...



Une équipe déjà très motivée entoure le maire.

Ils penseront un projet dans sa globalité (Réglementation, budgétisation...), et apprendront à s'impliquer activement dans sa mise en place tout en identifiant les divers partenaires concernés ou les personnes ressources (élus, techniciens, membre de la vie associative, culturelle ou sportive etc.).

Ils ont la charge de représenter leur génération et ont été élus au suffrage électoral (le 6/05/2009) par les jeunes et les enfants eux-mêmes.

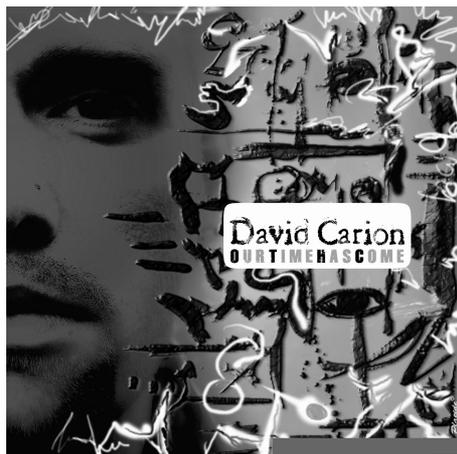
Chaque jeune conseiller est considéré comme égal en droit.

Il ne nous reste plus qu'à leur souhaiter la bienvenue au sein de notre équipe municipale mais, pour l'heure laissons les travailler... Bientôt ils seront en mesure de nous présenter leur(s) projet(s), leur première action....

● **Action +**



David Carion est un artiste Peipinois. Pianiste, chanteur, auteur-compositeur, il nous présente aujourd'hui son nouvel album, « Our Time Has come » qui sera dans les bacs au mois de Juin.



L'enregistrement des chansons a eu lieu à Peipin, Marseille, Nice et Paris. Une tournée est prévue à partir de la rentrée et le groupe se déplacera dans toute la France et à l'étranger (Etats-Unis, Suisse...). » Je vous invite à découvrir la musique de David sur son site internet www.davidcarion.com.

Portrait

« Ce disque est le résultat de deux ans et demi de travail. L'enregistrement a fait appel à une vingtaine de musiciens. C'est un album-concept mélangeant des chansons orientées « soul music », dans l'esprit de ce que les Peipinois ont pu entendre à la fête de la musique l'année dernière, et de la musique plus « contemporaine » composée avec le Soundpainting, qui est un langage de signes de composition en temps réel créé par le compositeur américain Walter Thompson.

Le soundpainter, à partir d'une syntaxe et d'un vocabulaire établi peut demander aux interprètes un certain type d'improvisation et compose avec). Nous nous sommes déplacés à Bordeaux pour enregistrer l'orchestre contemporain (quintet à cordes, flûte, sax, cor de basset, guitare, vibraphone...)

L'album sera disponible dans les bacs ainsi que sur internet à www.cdbaby.com et www.amazon.fr, et en téléchargement sur les plateformes Itunes, Fnacmusic, Virginmega. Pour les Peipinois, deux points de vente seront mis en place au « clos de Fanny » ainsi qu'à la boutique Laser d'intermarché.

PEIPINOSCOPE



La gazette des associations

L'excuse Peipinoise

L'association Peipinoise des passionnés de tarot vous invite à la rejoindre les lundis de 14h à 19h dans une ambiance conviviale,

Arrêt des activités pendant le mois d'août. Reprise le lundi 7 Septembre.

Renseignements:
04 92 62 43 79

Le PeipinERIC vous propose de terminer la saison en beauté, en organisant une journée « **de rencontre avec le libre** » le **mercredi 1er juillet**

Dès 14h, autour d'un goûter de l'amitié, l'ERIC vous tiendra à disposition ses nouveaux programmes de formations informatiques qui débiteront en septembre 2009.

A 15h, Une formation « Solutions libres pour les collectivités » sera

dispensée par Jean Christophe Becquet, Vice-président de l'APRIL et directeur d'Apitux.

Dès 20h, rencontre et partage entre débutants et passionnés d'ordinateurs avec des membres de l'association Linux Alpes. Cette conférence-table ronde posera l'accent sur l'utilisation et les enjeux des logiciels libres et notamment sur les avantages que peuvent en retirer les collectivités.

Le comité des fêtes

Association loi 1901, le Comité des Fêtes s'est donné pour objectif de fédérer les habitants de Peipin par des animations constituant des moments forts et incontournables dans la vie du village.

Son message premier : Que la fête se déroule dans la joie et la bonne humeur !



Le Comité des fêtes (en partie) lors de son animation :
Aïoli avec après-midi dansante

● ZOOM

Comme toute association, le bureau du Comité des Fêtes est composé :

D'une Trésorière :
GORZERINO Audrey
Un Secrétaire:
DELEVALLEZ Yves
Une Vice-Présidente :
HAMZA-SAGOT Adeline
Une Présidente :
Mme DUMONT Mauricette
plus connue sous le nom de
«Tatie Momo »

Et de Membres :

AUDOIN Pierre-Louis
BERNARD Mireille
BONNABEL Gérard
BONNABEL Nathalie
FAGEOL Patricia
JARNIAT Patricia
MAGNOLI Michel
PUT Jean Michel

Ces derniers donnent tous beaucoup de leur temps et de leur énergie pour le plus grand plaisir de tous !

Leurs fêtes sont de vraies réussites, la gaieté, le sourire et la convivialité sont toujours au RDV !!

Le Comité a pour objectif de trouver chaque année de nouvelles idées pour enrichir la diversité des manifestations sur notre commune, d'être acteur de la vie locale et partenaire envers de nombreuses associations (école, crèche...)

Depuis quelques années, de plus en plus de manifestations sont organisées.

Aujourd'hui, c'est un programme riche d'une dizaine de manifestations par an :

Fête de la musique, fête votive, soirée à thème avec repas, Loto, marché de Noël, vides greniers

Le mot de la présidente :

REMERCIEMENTS

En tant que présidente je remercie toute l'équipe pour leur savoir faire, leur dynamisme et de l'entente qui règne dans le groupe. C'est sur ces bonnes bases que nous pouvons agir pour le mieux, lors des festivités. Je tiens aussi à remercier Karine BERNARD qui ne figure pas en tant que membre mais qui donne à chaque fois de son temps lorsqu'elle est présente au village, ainsi que Mme et Mr RICARD André .

MERCI A TOUS
Mauricette DUMONT

Prochaines dates à retenir :
7, 8 et 9 AOUT :
Fête votive

**NOUS COMPTONS SUR LA
PRESENCE DES
PEIPINOIS**